

PAR COURRIEL

Sainte-Anne-des-Monts, le 28 avril 2015

Objet : Demande d'accès aux documents - Lettre réponse

Madame,

Tel que convenu lors de la réunion du 19 février 2010 entre le MDDELCC et le MERN, nous vous acheminons, en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, copie du rapport suivant qui nous est parvenu aujourd'hui même.

Ainsi, vous trouverez en annexe le document accessible suivant :

- Rapport d'inspection réalisée le 2014-09-17, daté du 31 mars 2015, 15 pages.

Si vous désirez plus de renseignements, vous pouvez vous adresser à la soussignée, au 418 763-3301, poste 223.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La répondante régionale de la
Loi sur l'accès aux documents,

ORIGINAL SIGNÉ PAR :

Guyline Landry
Technicienne en administration

/gl

p.j. 1 Fichier numérisé

Adresse bureau de Sainte-Anne-des-Monts
124, 1^{re} Avenue Ouest
Sainte-Anne-des-Monts (Québec) G4V 1C5
Téléphone : 418 763-3301 poste 223
Télécopieur : 418 763-7810
Courriel : Guyline.Landry@mddelcc.gouv.qc.ca
Internet : www.mddelcc.gouv.qc.ca

Adresse bureau de Rimouski
212, Avenue Belzile
Rimouski (Québec) G5L 3C3
Téléphone : 418 727-3511
Télécopieur : 418 727-3849
Internet : www.mddelcc.gouv.qc.ca

RAPPORT D'INSPECTION

Centre de contrôle environnemental du Québec

Direction régionale du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
Région : Gaspésie--Îles-de-la-Madeleine

1 Identification

Date de l'inspection : 2014-09-17

Heure d'arrivée : 9 h 00

Heure de départ : 16 h 00

Inspecteur : Keven Truchon

Accompagné de : Yan Larouche

N° intervention : 300852788, 300887819, 300887817 et 300951748

Type d'intervention : Inspection pour suivi de manquement, inspection et inspection de conformité

N° gestion documentaire : 7610-11-01-0735400

N° du rapport d'inspection : 401236924, 401237881, 401237942 et 401237970

N° demande : 200266355

Type de demande : Programme de contrôle

But de l'inspection : Faire le suivi de l'ANC du 2013-12-10 pour l'absence de végétation sur l'aire de type B, programme de contrôle N-1B et N1-E et vérification de l'avis de non assujettissement du 2013-09-17

Lieu inspecté

Nom du lieu : Terre publique - Concessions minières de Glencore Canada Corporation - Murdochville

Nom usuel du lieu : Falconbridge, Minéraux Noranda, Fonderie Gaspé, Xstrata

N° du lieu : 90566977

Type de lieu : mine

Localisation du lieu inspecté :

Ancien cadastre : 021700-Holland, Canton de, Rang/Concession/Bloc.. : bloc 1 concession minière 388

Coordonnées géographiques du lieu (GEO NAD 83 degrés décimaux) : 48,980600643600:-65,524524374200

Intervenant du lieu

Nom	Fonction	Adresse postale (si différente du lieu)	No intervenant SAGO
Glencore Canada Corporation	Exploitant	1000, rue De La Gauchetière Ouest Bureau 2500 Montréal (Québec) H3B 0A2	Y2074210

Conditions météo

Ensoleillé

Personnes rencontrées

SO

Nom	Fonction	N° de téléphone (ou autre)
Victor Chapados	Directeur	

Mode d'identification

But expliqué : oui non s. o.

Mode d'identification : verbale preuve de statut

But expliqué à/identification faite auprès de : Victor Chapados

Plainte

SO

Photos numériques

Nombre de photos prises sur le terrain : 92

Nombre de photos annexées au rapport : 37

Toutes les photos annexées à ce rapport ont été prises par Keven Truchon avec un appareil photo de type Canon PowerShot A3500 IS. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central.

Les photos sont conservées sur le répertoire sécurisé suivant : M:\Rég-11\truke01

Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection et aucune n'a été modifiée, sauf.....

Grilles d'inspection annexées

SO

Autres pièces annexées au rapport SO

	Numéro	Titre
<input type="checkbox"/> Croquis		
<input type="checkbox"/> Plan		
<input checked="" type="checkbox"/> Carte		Image Bing Map Parc à résidus miniers 3, Murdochville annexe 1 Image Bing Map les 3 parcs à résidu miniers, Murdochville annexe 2
<input checked="" type="checkbox"/> Autre		Courriel entre Yan Larouche et Annie Cassista annexe 3

Échantillons SO**2 Mise en contexte (facultatif)** SO

L'inspection présente a lieu dans le cadre du N-1 B Programme de contrôle des activités minières.

- Un avis de non-conformité a été envoyé le 10 décembre 2013 au sujet de l' *Aire d'accumulation de résidus miniers avec mesures d'étanchéité de niveau B (MR4)* pour ne pas avoir respecté les conditions lors de la réalisation du projet, de la construction, de l'utilisation ou de l'exploitation de l'ouvrage, à savoir, l'aire d'accumulation des résidus miniers lixiviables n'est pas végétée, et ce, après plus de deux (2) ans de la mise en place du recouvrement final.
- Enfin, une vérification (N-1 E) des ouvrages miniers avec retenue d'eau sera effectuée.

3 Description de l'inspection

Nous nous rendons au bureau de Glencore Canada à Murdochville rencontrer m Victor Chapados. Nous convenons que pour faire l'inspection çe sera plus facile d'utiliser son véhicule étant donné que c'est une camionnette.

M Chapados dit qu'il fera le tour complet du site minier dans le but de me familiariser avec l'endroit. Nous nous sommes arrêtés pour voir :

Usine de traitement des eaux : Voir photos 1 à 4

- M Chapados explique que l'usine a une capacité de 300 m³ / h Il explique le fonctionnement des eaux traitées

Aire de type B : Voir photos 5 à 11

- L'aire d'accumulation des résidus miniers lixiviables a été végétée.
- La végétation n'est pas très dense où l'aire est exposée le plus longtemps au soleil et au vent.
- À l'exutoire, quelques gouttes s'en écoulent. (environ 33 gouttes en 10 sec)
- M Chapados explique que la végétation a de la difficulté étant donné les conditions climatiques mais est confiant que celle -ci finira par être plus dense.

Manquement corrigé suite à l'avis envoyé le 10 décembre 2013.

Brique du convertisseur : Voir photos 12 à 19

- Il reste environ 400m³ de briques.
- M dit que les briques ont été transportées au parc à résidus miniers # 2 comme prévu.
- Yan chef d'équipe cceq dit a M Chapados qu'il devra finaliser de ramasser ses briques, M Chapados dit qu'il trouvera un moyen d'en disposer sur le site.

Parc à résidu minier # 1 : Voir photos 21-22

- M Chapados dit qu'il a fait revégété il y a 3 semaines. Il dit qu'encore à cet endroit la situation climatique n'aide pas à la prise de la végétation.

Parc à résidu minier # 2 : voir photos 23 à 28 coordonnées gps N 48,92211 W 65,47015

- Les briques du convertisseur ont été transportées au parc à résidus cette année.
- Les travaux ont durés près d'un mois et demi.
- Les travaux ont été faits comme demandé au c.a délivré par le MDDELCC.
- Je prend quelques mesures avec mon télémètre. La portion où les briques ont été déposées a une longueur d'environ 127 m, par une hauteur d'environ 35 m avec une pente de 40%.
- Des travaux de revégétation auraient été effectués selon M. Chapados. Celui-ci veut améliorer la couverture végétale du site en 2015.

Parc à résidu minier # 3 : Voir photos 29 à 34

- Pour ce parc à résidus miniers nous pouvons constater qu'il manque de la végétation sur la partie sud-est du parc. Coordonnées gps N 48,91228 W 65,49610. Voir carte en annexe # 1 et # 2
- La longueur est plus de 400 m
- La pente est d'environ 60%
- Il est discuté avec M Chapados que nous allons vérifier auprès du ministère si cette situation est acceptable. Je l'informe que je ferai un retour avec lui.

3 Description de l'inspection

Ouvrages miniers avec retenue d'eau (Barrage à l'effluent final) : voir photos 35-36

- Vérification du barrage à l'effluent final, celui-ci ne comporte pas de fuite.
- N'est pas endommagé et est en bon état.

Pour terminer l'inspection nous vérifions l'effluent final. Photo 37

4 Vérification complémentaire à l'inspection (si requis)

SO

2014-11-12 Courriel entre Yan Larouche chef d'équipe du MDDELCC et mme, Annie Cassista de la DGAER au MDDELCC, demandant la position du ministère sur la situation du parc à résidus miniers #3.

Réponse de mme Cassista, on peut y lire :

- La digue dans l'état actuel ne correspond pas à l'état satisfaisant visé par la réalisation des travaux de restauration. Selon le *Guide et modalités de préparation du plan et exigences générales en matière de restauration des sites miniers au Québec*.

La restauration vise à remettre le site dans un état satisfaisant, c'est-à-dire :

- éliminer les risques inacceptables pour la santé et assurer la sécurité des personnes;
- limiter la production et la propagation de substances susceptibles de porter atteinte au milieu récepteur et, à long terme, viser à éliminer toute forme d'entretien et de suivi;
- remettre le site dans un état visuellement acceptable pour la collectivité;
- remettre le site des infrastructures (en excluant les aires d'accumulation) dans un état compatible avec l'usage futur. "
- L'état actuel de la digue ne permet pas de limiter la propagation de résidus miniers qui sont susceptibles de porter atteinte au milieu récepteur et il ne s'agit pas d'un état visuellement acceptable. Des travaux correcteurs doivent donc être apportés afin de compléter la restauration du parc.

5 Conclusion

En conclusion,

- L'aire de type B devra être suivi de près étant donné la fragilité de la végétation. (À voir lors de la prochaine inspection).
- Des travaux correctifs devront être apportés au parc à résidus miniers # 3 sur la portion Sud-Est.
- Il reste à disposer environ 400 m³ de briques du convertisseur.
- Des travaux d'amélioration de la couverture végétale seraient souhaitables pour les parcs à résidus miniers # 1 et # 2

Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés



SO

6 Recommandations

Ainsi, je recommande de transmettre une lettre au directeur de Glencore Canada, l'avisant de nos conclusions et d'inclure les renseignements de la vérification des résultats d'analyses de 2014.
(voir 300951731)

Rédigé par : Keven Truchon

Signature :

Keven Truchon

Date de signature : 2015-03-31

7 Vérification du rapport d'inspection

Approuvé par : Yan Larouche

Fonction : Chef du contrôle agricole, industriel, municipal, hydrique et naturel

Signature :

Yan Larouche

Date :

2015-03-31

Commentaires :

D'accord

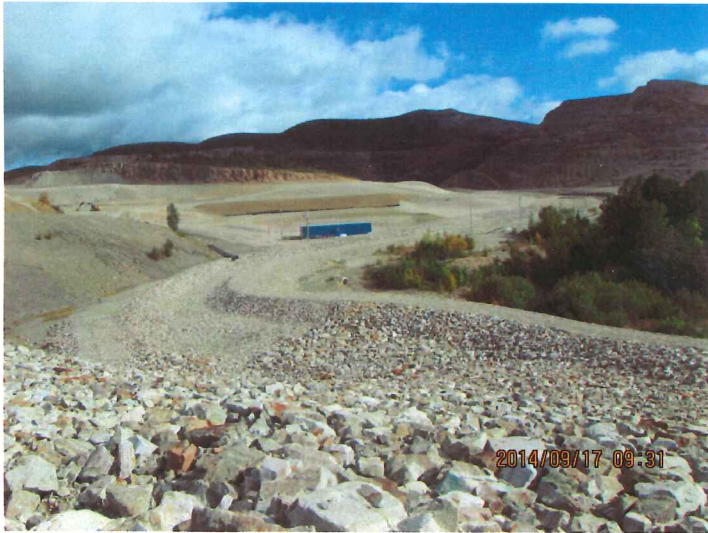


Photo 1. Usine de traitement des eaux



Photo 2. Usine de traitement des eaux



Photo 3. Usine de traitement des eaux



Photo 4. Usine de traitement des eaux



Photo 5. Aire d'accumulation de type B



Photo 6. Aire d'accumulation de type B



Photo 7. Aire d'accumulation de type B



Photo 8. Aire d'accumulation de type B



Photo 9. Aire d'accumulation de type B



Photo 10. Aire d'accumulation de type B



Photo 11. Effluent de l'aire de type B 33 gouttes en 10 sec



Photo 12. Briques du convertisseur



Photo 13. Briques du convertisseur



Photo 14. Briques du convertisseur



Photo 15. Briques du convertisseur



Photo 16. Briques du convertisseur

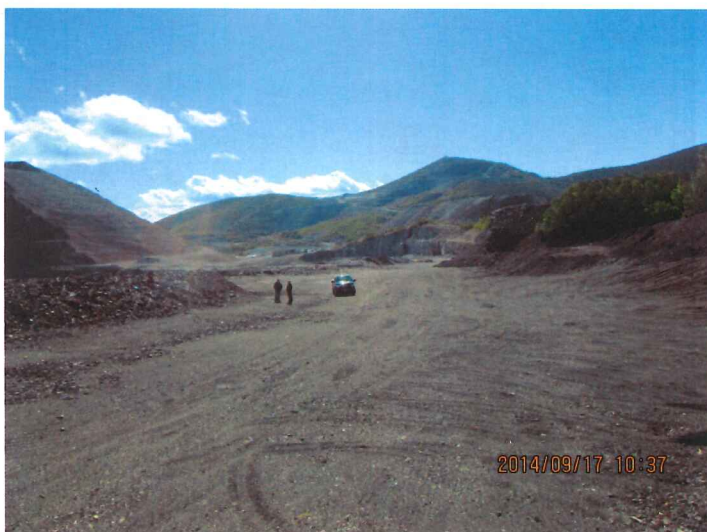


Photo 17. Briques du convertisseur



Photo 18. Briques du convertisseur



Photo 19. Briques du convertisseur



Photo 20. Parc à résidus # 1



Photo 21. Parc à résidus # 1



Photo 22. Parc à résidus # 1

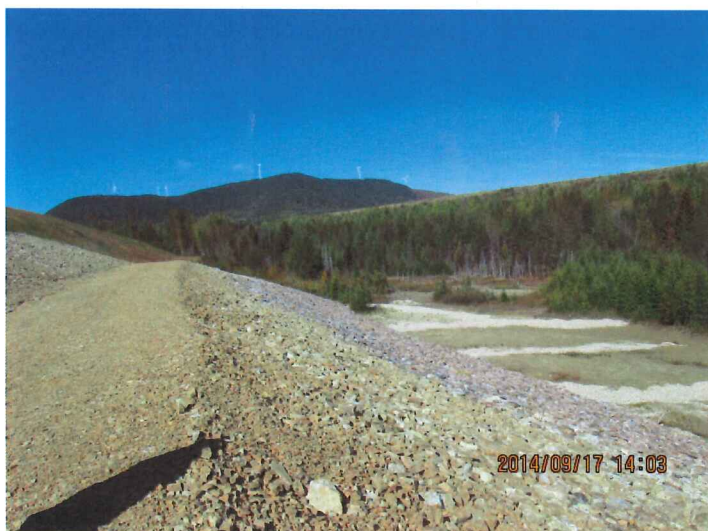


Photo 23. Parc à résidus # 2 disposition des briques du convertisseur

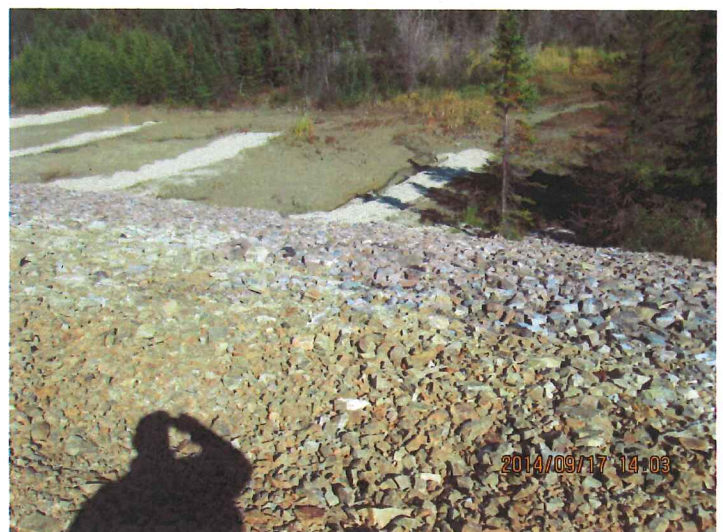


Photo 24. Parc à résidus # 2 disposition des briques du convertisseur



Photo 25. Parc à résidus # 2 disposition des briques du convertisseur



Photo 26. Parc à résidus # 2 disposition des briques du convertisseur



Photo 27. Parc à résidus # 2 disposition des briques du convertisseur



Photo 28. Parc à résidus # 2 disposition des briques du convertisseur

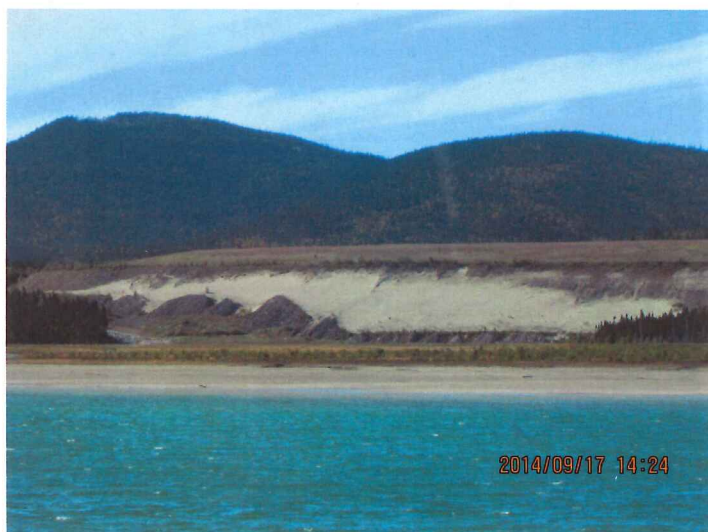


Photo 29. Parc à résidus minier # 3



Photo 30. Parc à résidus minier # 3



Photo 31. Parc à résidus minier # 3



Photo 32. Parc à résidus minier # 3



Photo 33. Parc à résidus minier # 3



Photo 34. Plateau du parc à résidus minier # 3



Photo 35. Barrage avec retenue d'eau, effluent final



Photo 36. Barrage avec retenue d'eau, effluent final



Photo 37. Effluent final

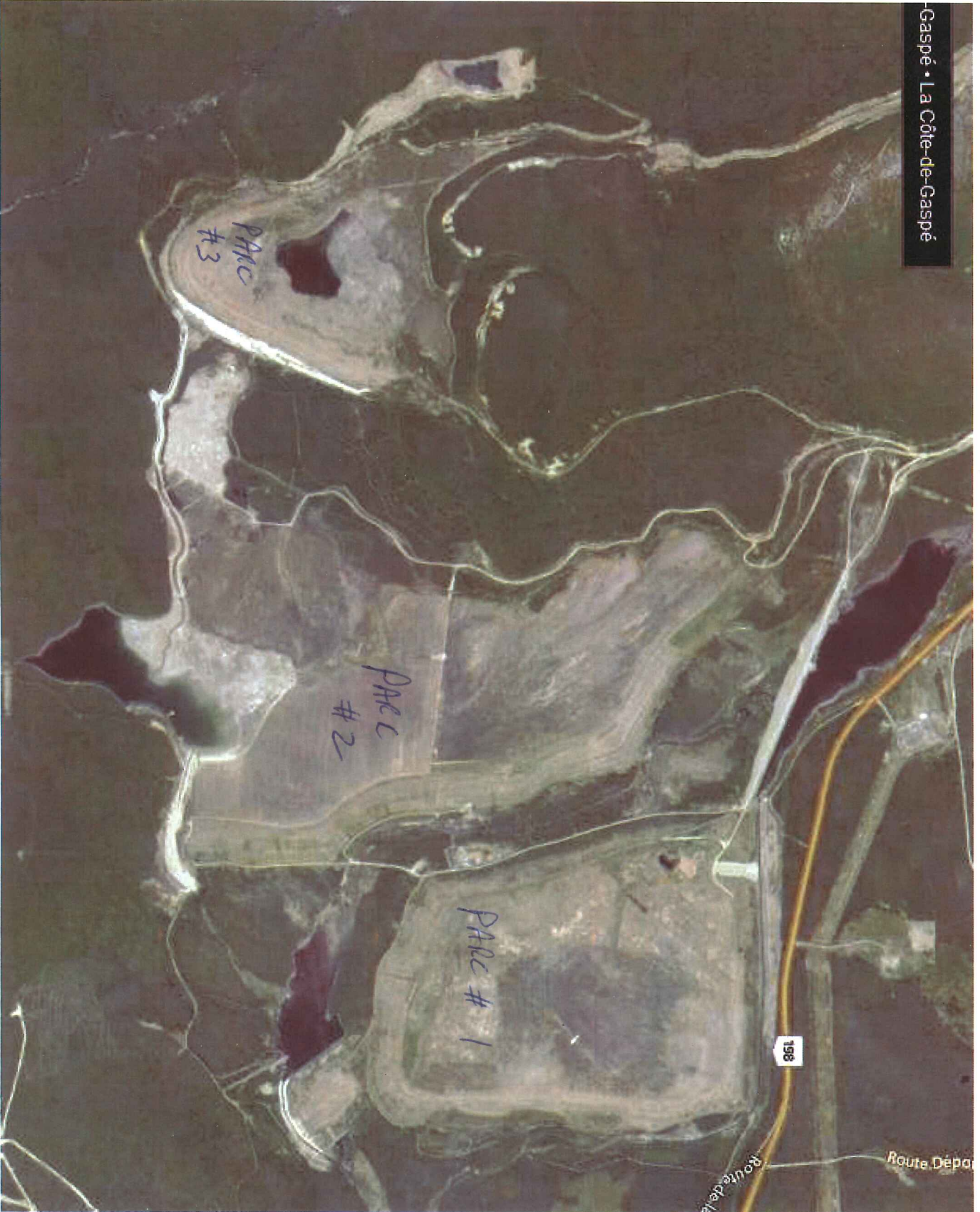


Manque de végétation.

parc à résidus miniers 3 Murdochville

Pente sans végétation,

Gaspé • La Côte-de-Gaspé



Truchon, Keven

De: Larouche, Yan**Envoyé:** 12 novembre 2014 09:04**À:** Cassista, Annie**Cc:** Truchon, Keven**Objet:** Parc à Résidus miniers #3 - Site minier de Glencore à Murdochville

Bonjour Mme Cassista,

Suite à une inspection du site minier de Glendore à Murdochville le 17 septembre 2014 nous avons constaté qu'il y avait une couche de résidus miniers qui recouvrait la digue sud-est du parc à résidus miniers no 3. L'inclinaison de la pente est d'environ 60% et elle est d'une longueur de plus de 400m.

Voici les photos de la pente du parc à résidus miniers #3 et 2 cartes du secteur (fichiers pdf).

La compagnie nous a expliqué que depuis des dizaines années ce parc subit de l'érosion éolienne et les vents ont poussés les résidus miniers sur la pente de la digue sud-est jusqu'à la recouvrir totalement. Maintenant le dessus du parc à résidus miniers no 3 est revégété à notre satisfaction. Cependant nous nous demandons si l'état de la digue sud-est est acceptable car il y a présence de résidus miniers à ciel ouvert.

Nous aimerions connaître votre position à ce propos.

Je demeure disponible pour tout renseignement supplémentaire.

Yan Larouche

Chef du contrôle agricole, industriel, municipal et hydrique

Ministère du Développement durable, de

l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques

Direction régionale du Centre de contrôle environnemental du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

124, 1e Avenue Ouest

Sainte-Anne-des-Monts (Québec) G4V 1C5

Téléphone : (418) 763-3301, poste 256

Télécopieur : (418) 763-7810

Courriel : yan.larouche@mddelcc.gouv.qc.caSite internet : www.mddelcc.gouv.qc.ca

Truchon, Keven

De: Cassista, Annie
Envoyé: 14 novembre 2014 14:47
À: Larouche, Yan
Cc: Truchon, Keven
Objet: RE : Parc à Résidus miniers #3 - Site minier de Glencore à Murdochville

Bonjour M. Larouche,

J'ai pris connaissance des photos et je suis d'avis que la digue dans l'état actuel ne correspond pas à l'état satisfaisant visé par la réalisation des travaux de restauration. Voici la définition de l'état satisfaisant selon le Guide et modalités de préparation du plan et exigences générales en matière de restauration des sites miniers au Québec (<http://www.mern.gouv.qc.ca/publications/mines/restauration/restauration-guifrmin.pdf>)

"La restauration vise à remettre le site dans un état satisfaisant, c'est-à-dire :

- éliminer les risques inacceptables pour la santé et assurer la sécurité des personnes;
- limiter la production et la propagation de substances susceptibles de porter atteinte au milieu récepteur et, à long terme, viser à éliminer toute forme d'entretien et de suivi;
- remettre le site dans un état visuellement acceptable pour la collectivité;
- remettre le site des infrastructures (en excluant les aires d'accumulation) dans un état compatible avec l'usage futur. "

L'état actuel de la digue ne permet pas de limiter la propagation de résidus miniers qui sont susceptibles de porter atteinte au milieu récepteur et il ne s'agit pas d'un état visuellement acceptable. Des travaux correcteurs doivent donc être apportés afin de compléter la restauration du parc.

Il pourrait également être pertinent d'informer le chargé de dossier de la Direction de la restauration des sites miniers du MERN de la situation.

N'hésitez pas à me contacter pour plus de précisions.

Bonne journée!

Annie Cassista, coordonnatrice du secteur minier
Pôle d'expertise régionale nordique et minier
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

180, boul. Rideau, local 1.04
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 1N9
Téléphone: (819) 763-3333 poste 255
Télécopieur: (819) 763-3202
Courriel: annie.cassista@mddelcc.gouv.qc.ca

-----Message d'origine-----

De : Larouche, Yan
Envoyé : 12 novembre 2014 09:04
À : Cassista, Annie
Cc : Truchon, Keven
Objet : Parc à Résidus miniers #3 - Site minier de Glencore à Murdochville

Bonjour Mme Cassista,

2015-03-27

Suite à une inspection du site minier de Glendore à Murdochville le 17 septembre 2014 nous avons constaté qu'il y avait une couche de résidus miniers qui recouvrait la digue sud-est du parc à résidus miniers no 3. L'inclinaison de la pente est d'environ 60% et elle est d'une longueur de plus de 400m.

Voici les photos de la pente du parc à résidus miniers #3 et 2 cartes du secteur (fichiers pdf).

La compagnie nous a expliqué que depuis des dizaines années ce parc subit de l'érosion éolienne et les vents ont poussés les résidus miniers sur la pente de la digue sud-est jusqu'à la recouvrir totalement. Maintenant le dessus du parc à résidus miniers no 3 est revégété à notre satisfaction. Cependant nous nous demandons si l'état de la digue sud-est est acceptable car il y a présence de résidus miniers à ciel ouvert.

Nous aimerions connaître votre position à ce propos.

Je demeure disponible pour tout renseignement supplémentaire.

Yan Larouche

Chef du contrôle agricole, industriel, municipal et hydrique

Ministère du Développement durable, de

l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques

Direction régionale du Centre de contrôle environnemental du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

124, 1e Avenue Ouest

Sainte-Anne-des-Monts (Québec) G4V 1C5

Téléphone : (418) 763-3301, poste 256

Télécopieur : (418) 763-7810

Courriel : yan.larouche@mddelcc.gouv.qc.ca

Site internet : www.mddelcc.gouv.qc.ca